

**Notes de lecture
sur l'oppression des femmes
dans les sociétés primitives**

J'ai indiqué plus haut qu'Engels s'était sûrement trompé en attribuant à l'apparition des sociétés de classe et à la propriété privée l'origine historique de l'oppression des femmes. Lorsqu'il a produit cette analyse dans *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, il s'appuyait sur les données les plus avancées de l'ethnologie qui depuis s'est fort développée. Si bien des données fournies à son époque sont aujourd'hui fortement contestées, cela n'enlève rien à l'importance de son travail et ce qui reste déterminant dans sa méthode : la volonté d'avoir une approche historique de l'analyse de la famille et de la situation des femmes. Plus : la mise en évidence d'un tournant dans la situation des femmes avec l'apparition de la propriété privée.

S'il semble établi par la grosse majorité des ethnologues actuels qu'il existe dans de très nombreuses sociétés sans classe une domination des hommes sur les femmes, l'accord n'existe pas pour savoir si cela est le fait de toutes les sociétés primitives ou simplement de certaines d'entre elles. Ainsi beaucoup d'entre eux remettent en cause la notion de matriarcat, pour s'en tenir à la distinction entre « système patrilinéaire » et « système matrilineaire ».

« Dans les systèmes matrilineaires, l'autorité revient au frère de la femme et à l'oncle maternel, alors que, dans les systèmes patrilineaires, elle revient au père et au mari. Dans le système patrilineaire, ce sont les épouses des hommes qui reproduisent le lignage dans le système matrilineaire, ce sont les sœurs. Le problème est donc soit d'assurer le contrôle complet de son épouse et de renoncer à celui de sa sœur, soit l'inverse. Il n'y a donc pas d'Etat matriarcal, même si dans les sociétés matrilineaires les femmes jouissent d'un statut fort élevé, corrélatif du fait que leur mari n'a pas de droits sur leurs enfants. Ce n'est pas non plus parce que l'identité du père serait incertaine dans les temps primitifs que les systèmes matrilineaires doivent avoir nécessairement précédé les systèmes patrilineaires. C'est parce que la filiation est matrilineaire que l'identité du père n'a pas la même importance sociale que dans les sociétés patrilineaires (1). »

Pour E. Reed qui veut se situer dans la stricte continuité des travaux d'Engels, « l'oppression des femmes n'apparaît qu'avec la société oppressive qui a renversé et supplanté l'ancienne commune matriarcale. Faire appel aux « oncles » pour prouver l'éternelle oppression de la femme, c'est la même chose en plus élaboré que de faire valoir l'utérus pour prouver son infériorité. L'une et l'autre théories doivent être rejetées par les femmes du mouvement de libération (2) ».

Entre anthropologues qui admettent l'existence d'une domination sur les femmes avant les sociétés de classes, il existe aussi des divergences sur l'origine historique de cette oppression. Meillassoux (3) la date par le passage entre la horde où la « mobilité libre et volontaire des adultes des deux sexes entre hordes est le mécanisme dominant de la reproduction sociale » (p. 34) et des sociétés où « la chasse occupe une place décisive dans l'organisation sociale » ou bien les sociétés agricoles plus stables, régies « par le mode production domestique ». Dans ces sociétés il y a nécessité de contrôle sur les femmes. Soit, dans les premières, par « le rapt (qui) résume et contient en lui tous les éléments de l'entreprise d'infériorisation des femmes et prélude à toutes les autres ». Soit que, dans le second cas, l'agriculture devenant dominante, « la préservation des effectifs des producteurs exige alors que les rapports matrimoniaux soient réglés autant que possible autrement que par la violence contrôlée. Pour qu'une manipulation des femmes en nombre suffisant et leur échange éventuel s'accomplisse sur une

(1) M. Godelier : *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*, t. II, p. 17, Maspero.

(2) Evelyn Reed : *La biologie et le destin des femmes* dans le numéro spécial de l'Arc sur Simone de Beauvoir (n° 61).

(3) Claude Meillassoux : *Femmes, greniers et capitaux*, Maspero.

base réciproque, il faut un pouvoir civil, fondé sur l'alliance et la conciliation, se substitue au pouvoir guerrier » (p. 54).

Godelier, lui, semble plutôt ne pas dater l'origine historique de cette oppression et en faire le produit d'un processus quasiment concomitant de l'apparition des premières formes de vie sociale, déterminé par le handicap que faisait peser les contraintes de la reproduction compte tenu du très faible développement des forces productives. Notons que cette explication ne justifie en rien l'inégalité des femmes par un destin biologique. Elle vise simplement à rendre compte du fait qu'une différence biologique liée à un très faible développement des forces productives a pu produire une certaine division primitive du travail sur laquelle s'est articulée une inégalité sociale ; cette différence se transformant en « handicap », en facteur d'inégalité, à cause d'une certaine organisation sociale. Il n'y a rien de « biologiste » que de constater que les sociétés primitives, justement à cause du bas niveau de développement des forces productives, étaient très dépendantes des conditions naturelles que l'individu ne pouvait ni dépasser ni transformer par la création de certaines techniques. Le développement des forces productives permettant justement de faire que le poids des contraintes « naturelles » ou biologiques soit maîtrisé et transformé par la société. L'explication de Godelier me semble en tout cas être celle qui dans l'état actuel des connaissances rend le mieux compte des facteurs « naturels » et sociaux qui expliquent l'apparition de la première division du travail : la division par sexe sur laquelle s'est greffée la domination masculine.

Pour autant le débat sur l'origine historique de l'oppression des femmes n'est pas décisif. Il ne finira peut-être jamais vu l'objet sur lequel il travaille : des sociétés disparues ou qui de toutes façons, lorsqu'elles subsistent, ne subsistent jamais à l'état pur, mais déjà transformées, même au travers de processus capillaires, par l'environnement ambiant. Marx n'a pas attendu l'explication détaillée de l'origine historique des classes sociales pour produire une analyse du fonctionnement des classes sociales pour produire une analyse du fonctionnement des classes en système capitaliste ou dans des sociétés plus facilement connaissables. Ce faisant il a bien sûr mené des études sur les divisions en classes des sociétés précapitalistes qui permettait de spécifier l'originalité de la structuration sociale du mode de production capitaliste par rapport aux autres sociétés. Pour ces raisons, les discussions sur les fondements de la domination masculine dans les sociétés précapitalistes ou les sociétés sans classes ont de l'importance : non parce qu'elles fourniront forcément la clé du mystère de l'origine, mais parce que en analysant le fonctionnement de sociétés passées, elles peuvent nous aider à comprendre le présent. Et si l'on doit retenir l'essentiel de la méthode d'Engels, c'est du côté de sa volonté de montrer le caractère

historique de la situation des femmes et les variations de ces situations suivant l'histoire qu'il faut se tourner, plutôt que vers la recherche d'une date de l'origine de l'oppression.

Il est donc utile de revenir sur la place des femmes dans les sociétés primitives. E. Reed en donne une situation un peu idyllique en écrivant :

« C'est une grande erreur de ceux qu'aveugle encore la soi-disant supériorité de l'homme que d'ignorer cette vaste production sociale des femmes primitives et de les imaginer comme des ménagères au service d'un petit cercle familial. Il n'y avait point de demeures familiales séparées, fermées, privées dans le système clanique primitif, tout comme il n'y avait point de classe possédante et dominante pour réduire le travail des femmes à la servitude familiale. Les bâtiments primitifs étaient conçus en vue d'une vie communautaire ; c'étaient les ancêtres de nos usines, laboratoires, centres médicaux, écoles et centres d'action sociale. Les femmes de la commune matriarcale, dans leur travail collectif, ne ressemblaient en rien à leurs descendantes d'aujourd'hui qui tournent en rond, chacune dans son ménage. (...) Historiquement, avant la prise du pouvoir patriarcale, il n'y avait point de suprématie de l'homme sur la femme. La communauté clanique était communiste : « sororité » des femmes, fraternité d'hommes. Le fondement de cette structure sociale, c'était l'égalité à tous les niveaux : économique, social, sexuel (4). »

C'est une vision un peu unilatérale des choses : certes E. Reed, après Engels, a raison d'insister sur la situation radicalement différente des femmes par rapport à « la production sociale ». Comme nous l'avons vu, l'aspect d'organisation coopérative du travail dans ces sociétés faisait que, s'il existait une division du travail par sexe, les tâches confiées aux femmes ne différaient pas fondamentalement — par leur nature sociale — de celles des hommes ; toutes participaient de la « production sociale ». « *La direction du ménage (...) était une industrie publique de nécessité sociale* » (Engels). Sauf que, même dans le cadre de cette organisation coopérative du travail, de ce « communisme primitif », il existe des inégalités sociales et que dans beaucoup de ces sociétés primitives (je dis beaucoup pour éviter de généraliser hâtivement), la principale inégalité est la subordination des femmes aux hommes. Même s'il y a participation des femmes à des tâches très importantes pour la « production sociale ». Cette subordination, ce pouvoir exercé sur les femmes par les hommes n'est pas le produit d'une exploitation économique ; ces rapports entre sexes ne sont pas des rapports entre classes.

(4) Article cité, p. 81 et 82.

Dans son étude sur les Baruya de Nouvelle-Guinée, M. Godelier écrit :

« Les rapports entre les sexes chez les Baruya sont-ils des rapports de classe ? Les hommes n'ont-ils pas le contrôle sinon le monopole des moyens matériels d'exister, des moyens de gouverner et des moyens de penser et d'agir ? Cela ne suffit-il pas amplement à les définir comme classe dominante ? En fait non, car il manque une condition supplémentaire qui est primordiale. Il faudrait qu'ils vivent sans travailler eux-mêmes matériellement, sans participer directement à la production matérielle, il faudrait que les femmes assument seules toutes les phases du procès de production matérielle, qu'elles produisent et reproduisent pour les hommes et pour elles-mêmes les conditions d'existence de tous. A l'évidence, ce n'est pas le cas. Hommes et femmes participent tous directement à la production, à des places et des phases distinctes certes, mais toutes également nécessaires pour assumer à chacun les moyens matériels d'exister socialement (5). »

Pour Godelier, les racines de cette subordination sociale se trouvent dans les conditions d'existence mêmes de toutes les sociétés primitives :

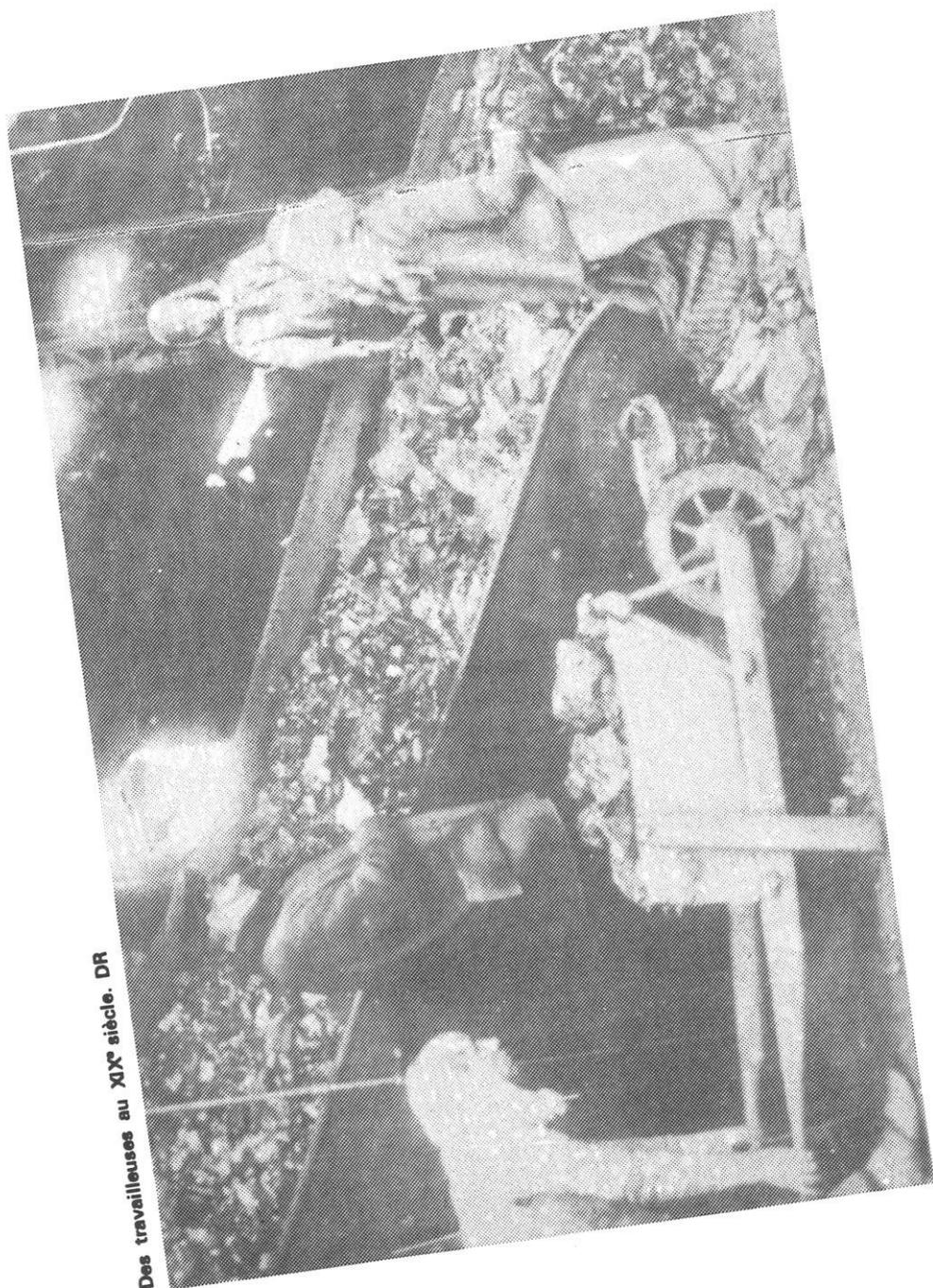
« Dans les sociétés primitives, la femme a une importance décisive pour le maintien des communautés par ses fonctions économiques et reproductives, et cette importance rend nécessaire le contrôle par la société de l'accès aux femmes. Mais ce contrôle, ce sont toujours les hommes qui l'exercent. La relation entre les deux sexes dans les sociétés primitives est donc fondamentalement asymétrique et non réciproque. La réciprocité n'existe qu'entre les hommes (6). »

(5) M. Godelier : « Le problème des formes et des fondements de la domination masculine » dans *les Cahiers du centre d'études et de recherches marxistes* (n°128). On y trouvera une analyse détaillée des formes de pouvoir des hommes sur les femmes chez les Baruya que je n'ai pas la place de détailler dans l'article. Ces études ont fait dernièrement l'objet d'une série d'émissions à la télévision. Voir aussi le livre de Meillassoux, chapitre 5 : « Qui sont les exploités ? ».

(6) Godelier : *Horizon, trajets marxistes...*, t II, p. 16. Meillassoux *op. cit.*, p. 81. Je ne cite pas successivement Godelier et Meillassoux en ignorant les divergences importantes qui les séparent. Mais l'objet de ce passage de l'article n'est pas d'en discuter, il est simplement de mettre en évidence qu'existe dans des (les ?) sociétés primitives un pouvoir des hommes sur les femmes qui n'est pas un pouvoir de classe et que ce pouvoir se fonde sur le contrôle des femmes à cause de leur capacité reproductrice. C'est pour ces mêmes raisons d'objet de l'article (plus l'absence de connaissance sur ce sujet) que je ne m'attarde pas sur la question de savoir si cette subordination des femmes existe dans toutes les sociétés primitives ou simplement dans certaines.

Notons que Mandel semble aller dans ce sens lorsqu'il écrit : « Dans les Structures

Des travailleuses au XIX^e siècle. DR



Notons que cela ne signifie pas pour l'auteur que, dans toutes les sociétés primitives, la situation des femmes soit identique : nous avons vu plus haut la distinction établie entre les systèmes patrilinéaires et inéaires.

Meillassoux arrive au même constat à ceci près qu'il circonscrit son étude aux seules sociétés primitives régies par ce qu'il appelle « *le mode de production domestique* » :

« A la différence du capitalisme, toutefois, et ceci est important, le pouvoir dans ce mode de production repose sur le contrôle des moyens de la reproduction humaine : subsistances et épouses, et non sur les moyens de production matériels. »

L'important est donc de saisir que dans ces sociétés les formes de pouvoir social ne s'organisent pas autour d'un pouvoir d'une classe sur l'autre, mais d'un pouvoir du groupe des hommes sur le groupe des femmes qui, là encore, même si elles participent à la production sociale, ont comme détermination première la place qu'elles occupent dans les rapports de parenté. La différence d'avec les sociétés de classes réside non pas dans le fait que les femmes de ces sociétés primitives ne seraient pas déterminées en premier lieu par leur place dans les rapports de parenté, mais dans la place différente qu'y occupent ces rapports. Tout le monde s'accorde pour constater que dans ces sociétés primitives, non seulement les rapports de parenté sont étroitement imbriqués aux rapports politiques et aux rapports de production, mais qu'ils sont les rapports dominants qui structurent l'ensemble du corps social, au travers desquels s'organisent les formes de pouvoir et de production (7).

élémentaires de la parenté, *Claude Lévi-Strauss a démontré de manière convaincante combien ces échanges de cadeaux, de même que les échanges de femmes, sont intégrés dans la vie économique à ce stade de l'évolution sociale, et combien ces deux circuits parallèles — que les primitifs considèrent d'ailleurs comme identiques, les femmes étant elles-mêmes considérées comme cadeaux ! — sont indispensables au maintien de la cohésion sociale du groupe. La division du travail étant encore essentiellement la division entre sexes, tout choix désordonné d'épouses aboutirait à l'affaiblissement de certains groupes, sinon à leur disparition.* » Toutefois, il critique Lévi-Strauss qui « *a tort de conclure qu'il n'y a dans l'échange des femmes rien de semblable à la solution raisonnée d'un problème économique. (...) C'est un acte de conscience primitif et imprévisible. (...) En réalité, ce dernier a indiqué lui-même quel rôle économique vital la femme joue dans l'économie primitive. Le désir de « régler la circulation des femmes » de manière à assurer à tous les hommes valides la plus grande égalité de chances de mariage correspond bel et bien à une nécessité économique pour l'équilibre social* ». *Traité d'économie marxiste t. I, p. 56.*

(7) Là encore Godelier et Meillassoux s'opposent dans l'explication de ce phénomène.
« Dans la plupart des sociétés primitives, les rapports de production et les rapports de parenté n'existent pas sous la forme d'institutions distinctes, assurées par les mêmes rapports sociaux. Les rapports de parenté y fonctionnent comme rapport de production et réci-

On comprend dès lors comment, s'il n'y a pas dans ces sociétés d'exploitation économique de classe, les inégalités qui existent sont déterminées par la place qu'occupent certains groupes dans les rapports de parenté : ainsi les femmes mais aussi les cadets (voir Meillassoux p. 121).

Reste à signaler une différence fondamentale par rapport aux sociétés de classes. Dans ces dernières le pouvoir s'organise entre une classe dominante et une classe dominée et non pas autour de l'oppression des femmes. Dans les sociétés primitives, il s'organise autour de la domination du groupe des hommes sur le groupe des femmes, en même temps que l'organisation coopérative du travail donne aux femmes une place relativement privilégiée vis-à-vis des hommes par rapport aux autres sociétés. D'où cette ambivalence possible dans la description de la situation des femmes : à la fois une « égalité » importante dans « la production sociale » et à la fois une subordination très importante — non pas forcément « d'une » femmes à « un » homme — mais du groupe des femmes au groupe des hommes. Du coup on comprend (comme le montre par exemple Godelier dans son étude sur les Baruya) que la production « idéologique », symbolique qui légitime cet ordre social et contribue à la reproduire soit un discours sur les femmes, un discours fantasmatique qui vise à justifier la subordination des femmes aux hommes comme condition de reproduction de l'ordre social existant. Mais un discours inquiet

proquement ; et la distinction entre infrastructure et superstructure n'est pas une distinction entre des rapports sociaux distincts existant à des « niveaux » différents de la société mais entre des fonctions distinctes assumées par les mêmes rapports sociaux. De ce fait, contrôler les rapports de production, c'est en même temps contrôler les rapports de parenté. Et réciproquement, contrôler les rapports de parenté c'est non seulement contrôler la reproduction de la vie, la reproduction physique des groupes, mais leur reproduction matérielle et sociale. A la surface des choses, tout se passe comme si les rapports de parenté, la parenté, dominaient la société et en contrôlaient la reproduction. Mais à l'analyse, il apparaît que les rapports de parenté ne dominent la société que parce qu'ils fonctionnent comme rapports de production. C'est ce rapport interne, structural, entre domination visible de la parenté et causalité déterminante des rapports de production que jusqu'à ce jour ni les empiristes, ni les structuralistes, ni les marxistes comme Althusser, Balibar ou Meillassoux n'ont pu faire apparaître et comprendre parce qu'ils prenaient les rapports de causalité pour des rapports entre institutions et non pour des rapports hiérarchiques entre fonctions. » (Godelier les Cahiers du CERM, p. 34.

Pour Meillassoux : « L'ethnologie classique, plus prompte à saisir les concepts au niveau de la représentation que s'en donnent les intéressés qu'à analyser les fondements de l'organisation sociale, croyait avoir trouvé dans la parenté la clé de l'anthropologie. Illusion partagée par le protomarxisme structuraliste qui, allant encore plus loin, accorde à la parenté le double statut d'infrastructure et de superstructure (Godelier, 1970), d'alpha et d'oméga de toute explication concernant les sociétés primitives, la parenté engendrant sa propre détermination. D'où il suit dans cette perspective que l'économie est déterminée par l'évolution sociale et que le matérialisme n'a plus aucune base scientifique. Nous avons pourtant vu que l'infrastructure ne suscite pas des liens de parenté, mais des rapports de production. (...) A la différence du capitalisme, toutefois, et ceci est important, le pouvoir

qui fait des femmes les porteuses d'un désordre social et cosmique et qui induit en conséquence une production fantasmatique sur la sexualité des femmes comme « *référence ultime pour justifier la domination masculine* » (Godelier). Au passage, notons qu'il serait intéressant de comparer cette production symbolique des Baruya sur les femmes avec celle des peuples agriculteurs fondée sur le culte des déesses de la fertilité et traquant une place beaucoup plus privilégiée des femmes dans ces sociétés, liée à leur rôle dans le développement de l'agriculture.

Pour comprendre comment, chez les Baruya et les sociétés semblables, cette production symbolique traduit une « lutte » pour le maintien de la domination masculine, il suffit donc de faire référence aux conditions mêmes d'exercice du pouvoir dans ces sociétés et non à un mythe passé où les femmes auraient dominé les hommes et où la domination masculine serait le produit d'une lutte entre sexes — la première lutte de classes — qui se serait soldée par la victoire au sexe masculin.

C'est par exemple l'hypothèse qu'avance Frédérique Vinteuil (8) :

dans ce mode de production repose sur le contrôle des moyens de la reproduction humaine : subsistances et épouses, et non sur les moyens de la production matérielle. Cette distinction écarte les interprétations protomarxistes qui ne peuvent voir dans les sociétés non capitalistes qu'une préfiguration des sociétés capitalistes, c'est-à-dire des systèmes sociaux dans lesquels les rapports de production ne se nouent qu'à travers la propriété juridique des moyens matériels de production. » (op. cit. p. 81).

Ainsi peut s'expliquer, pour Meillassoux, l'importance des rapports de parenté dans ces sociétés. Notons que pour lui les raisons d'existence de ce mode de production dont le pouvoir repose sur le contrôle des moyens de reproduction humaine sont à chercher du côté du faible développement des forces productives :

« Les contraintes de la production (à un niveau inchangé des forces productives) étant intangibles, ce ne peut-être qu'au niveau de la reproduction que peuvent s'appliquer les règles qui rendront celle-ci conforme aux exigences matérielles de la production. La reproduction est le niveau malléable auquel peut s'appliquer la décision politique et l'action des autorités pour réaliser cette conformité. Si donc la reproduction est la préoccupation dominante, parce qu'étant le lieu de la reconstruction sociale, elle reste subordonnée aux contraintes de la production qui demeure déterminante. » (p. 78)

Lorsque Godelier veut trouver les raisons qui font que les rapports de parenté fonctionnent comme rapports de production (donc que les formes de pouvoir reposent sur le contrôle de la reproduction), c'est du même côté qu'il va chercher les réponses : « *Nous pouvons suggérer la direction principale dans laquelle il faudrait chercher la réponse. Ce serait encore une fois du côté des forces productives des sociétés primitives, du fait que, étant donné leur nature et leur limite, la force de travail vivante y compte plus que la force de travail coagulée sous forme d'outils ou de ressources aménagées, de moyens de production. Pour cette raison, la reproduction de la force de travail vivante y compte plus que la reproduction des moyens matériels de production. Or, c'est par le fonctionnement des rapports de parenté que se recrée la vie, c'est-à-dire la principale force productive des sociétés primitives.* » (p. 35)

(8) Frédérique Vinteuil : « Aux origines », *Critique Communiste* n° 2, p. 16.

« Quand Lévi-Strauss traite de la supériorité sociale incontestée des hommes dans les sociétés primitives, il oublie de rendre raison d'une institution très répandue : la maison des hommes. On sait qu'il s'agit d'un lieu à l'écart du village où se réunissaient exclusivement les mâles et duquel les femmes n'ont pas le droit d'approcher : on y célèbre des cérémonies d'initiation, des rites de passage de l'enfance à l'âge adulte et on y prépare parfois des expéditions punitives en direction des femmes de la tribu. (...) La maison des hommes est l'expression concrète de la lutte des sexes et de l'organisation des hommes en tant que mâles en vue de la domination des femmes dans une situation de tensions : la suprématie des hommes ne va pas de soi, elle a besoin du regroupement et de la violence pour s'exercer. »

Godelier montre bien dans son étude sur les Baruya qu'effectivement la domination masculine s'organise et par une production symbolique et par des regroupements géographiques ou des signes dans le comportement social qui marque l'inégalité homme/femme. C'est là les conditions mêmes de possibilités d'exercice de leur pouvoir social sur le groupe des femmes. Pour autant, faire de cette situation le produit de la première lutte de classes — la lutte entre sexes — ne semble pas pouvoir être justifié par des données empiriques. Les traces que l'on trouve dans la mythologie qui exprime une volonté de subordination des femmes aux hommes, la répartition géographique de zones réservées aux femmes, plutôt que d'être les traces d'une lutte de classes/de sexes entre hommes et femmes, sont plutôt le produit des conditions concrètes d'exercice du pouvoir des hommes sur les femmes dans les (certaines?) sociétés primitives. Même Meillassoux, qui par rapport à Godelier veut essayer de situer historiquement l'origine de la domination masculine, ne donne pas des indices d'existence de cette première lutte de classes/lutte de sexes qui se serait terminée par une défaite du sexe féminin.

Lors du passage aux sociétés de classes, le pouvoir s'organise — comme nous l'avons déjà indiqué — autour du pouvoir d'une classe sur l'autre et non d'un sexe sur l'autre. Tournant décisif parce qu'à partir de ce moment, l'oppression des femmes n'est plus à penser comme oppression du groupe des hommes sur le groupe des femmes, mais comme situation d'inégalité, d'oppression des femmes structurée par la division en classes. La production fantasmatique sur la sexualité des femmes n'est plus le discours idéologique qui justifie et reproduit l'ordre social dominant ; il en devient un des éléments. L'opposition entre le groupe des hommes et le groupe des femmes n'est plus l'opposition qui vertèbre les conflits sociaux et l'homogénéité du groupe hommes et du groupe femmes tend à s'estomper au profit des divisions de classes. Bien sûr, il s'agit d'un

processus historique et l'on peut remarquer dans ces communautés que traversent très peu les conflits de classes les restes d'une organisation de l'espace social en fonction du groupe des hommes et du groupe des femmes. Mais cela disparaît au fur et à mesure que les conflits de classes vertèbrent le corps social.

Antoine Artous